



Lettre d'information N°53 - 26 février 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Premiers déblocages de projets hydrauliques : Le Gouvernement a annoncé le déblocage immédiat de 13 projets hydrauliques agricoles en France, dans le cadre d'une stratégie visant à accélérer la réalisation d'infrastructures d'eau pour les exploitations agricoles et à améliorer la gestion de la ressource face aux défis climatiques.

Influenza aviaire : Face aux pertes économiques causées par l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) 2025-2026, la ministre de l'Agriculture a indiqué l'ouverture au printemps d'un guichet permettant aux éleveurs de volailles situés en zones réglementées de déposer une demande d'aide économique afin de compenser les arrêts de production prolongés.

Dans le reste de l'actualité

Publication de la loi de finances pour 2026 : La loi n°2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 a été publiée au Journal officiel du 20 février 2026.

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Un arrêté du 24 février 2026 paru au Journal officiel du 25 février 2026 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes.

Destruction des loups : Un arrêté du 23 février 2026 modifie l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups dont la destruction pourra être autorisée chaque année. Face à la montée des attaques sur les troupeaux et à la pression des syndicats agricoles, le gouvernement augmente le quota d'abattage.

Salmonelles en élevage de poules pondeuses : Afin de mieux prévenir le risque de contamination des œufs et de renforcer la sécurité sanitaire des aliments, le ministère de l'Agriculture a mis en place un nouveau protocole de lutte contre les salmonelles en élevage de poules pondeuses, axé sur l'incitation à la vaccination des troupeaux.

Soutien à la filière foin de Crau : Une instruction du Gouvernement CAB/BCAB/2026-106 du 11 février 2026 met en place une aide spécifique en soutien à la filière foin de Crau.

Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) : Face à l'évolution favorable de la situation sanitaire, le ministère de l'Agriculture a levé la sixième zone réglementée mise en place pour lutter contre la DNC. 1 500 communes de sept départements du Sud-Ouest – Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Hautes-Pyrénées et Tarn – passent en zone vaccinale de type II. Elles ne seront plus soumises aux contraintes de la zone réglementée.

Prêts agricoles garantis par Bpifrance : Le dispositif de prêts de restructuration garantis par Bpifrance, lancé en 2025 pour aider les exploitations agricoles en difficulté, est officiellement prolongé, a déclaré la ministre de l'Agriculture.

Favoriser la place des femmes en agriculture : Le ministère de l'Agriculture a dévoilé un plan d'action pour renforcer la présence, la visibilité et les perspectives de carrière des femmes dans le secteur agricole français, misant sur 41 mesures concrètes autour de six axes clés.

Annie Genevard appelle à un sursaut : Lors de l'inauguration du Salon International de l'Agriculture (SIA) le 23 février 2026, la ministre de l'Agriculture a prononcé un discours solennel appelant à un « grand sursaut » pour soutenir la production, la compétitivité et la souveraineté alimentaire de la France face aux défis économiques, climatiques et géopolitiques.